

# **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

## **ECOLE MATERNELLE**

### **Année scolaire 2026-2027**

#### **ETAPE 1 en Mairie :**

**Documents à remettre au service des affaires scolaires afin d'obtenir le certificat de pré-inscription, qui sera à transmettre lors de votre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle :**

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
  - EX : avis d'imposition, facture d'eau, facture de téléphone fixe, ....

#### **Si famille « hors commune » :**

- Dérogation de la commune d'habitation

#### **En cas de séparation des parents :**

- Attestation d'autorisation pour la scolarisation de l'enfant sur la commune + **une copie de la carte d'identité recto/verso**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail :

[affaires.scolaires@saint-ouen-de-thouerville.com](mailto:affaires.scolaires@saint-ouen-de-thouerville.com)

#### **ETAPE 2 Inscription à l'école maternelle :**

## **SUR RENDEZ-VOUS LE LUNDI 09 FEVRIER 2026 et LES LUNDIS 09 et 30 MARS 2026.**

Pour les enfants nés en 2023 (petite section) ou nouveaux élèves intégrant le cycle 1 en moyenne ou grande section et résidant à Saint Ouen de Thouberville, La Trinité de Thouberville ou Bosgouët.

#### **Veuillez vous munir:**

- du livret de famille
- du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- du carnet de santé de votre enfant
- du certificat de pré-inscription (délivré par la mairie au vu du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

La directrice.  
Mme COMBOUILHAUD.  
Contact au : 02 32 56 58 39  
[0271525L@ac-normandie.fr](mailto:0271525L@ac-normandie.fr)